

V

Le Maire donne lecture de la motion adressée par l'Association des Maires de la Réunion au Premier Ministre et au Ministre chargé des Départements d'Outre-Mer et propose au Conseil Municipal de l'adopter pour la faire sienne et de la transmettre au Premier Ministre et au Ministre des D.O.M.

Le texte ci-après est lu et approuvé à l'unanimité:

..../.

" Les Maires de la Réunion réunis le 26 Juillet 1962 à l'Hôtel de Vi
" de Saint-Denis,

" Indignés par l'odieuse campagne menée dans la presse communiste lo-
" cale pour accréditer l'idée sacrilège d'une autonomie pour la Réunion et par
" la scandaleuse intervention d'un Député communiste de Seine-et-Oise qui vou-
" drait porter cette question en débat devant l'Assemblée Nationale,

" Déclare solennellement :

" 1°) que le régime de la départementalisation appliqué à l'île de la Réunion,
" a produit, dans tous les domaines, des résultats exceptionnellement avanta-
" geux et qui sont indiscutables,

" Qu'il ne peut être question de le modifier.

" 2°) Que les Réunionnais sont Français de souche, de langue, de tradition et
" de cœur et qu'on ne peut les assimiler aux peuples à qui la France a re-
" connu l'indépendance parce qu'ils sont de race, de langue et de coutumes
" différentes des nôtres.

" Constatant que les communistes ne peuvent prétendre interpréter les
" sentiments des Réunionnais, alors qu'ils ont été chassés de toutes les Mairies
" qu'ils administraient et de la presque totalité des cantons qu'ils détenaient,

" Les Maires de la Réunion, agissant au nom des Conseils Municipaux et
" des populations qu'ils représentent,

" DECIDENT :

" 1°) de présenter à la prochaine session des Conseils Municipaux une motion
" conforme à celle prise aujourd'hui,

" 2°) de l'adresser directement à M. le Premier Ministre et à M. le Ministre
" chargé des D.O.M.

" AFFIRMENT la fidélité sans condition et sans réserve des Réunionnais
" à la Mère Patrie,

" CONDAMNENT toute tentative qui aurait pour but de séparer la Réunion
" de la France.

" Et cependant, conscients que la quasi-totalité des Réunionnais n'ontem
" pas céder au chantage exercé par le parti communiste, invitent la populations à
" garder tout son calme, persuadés que si les communistes poursuivaient leur ten-
" tative de vendre la Réunion, les Réunionnais sauront les en empêcher par tous
" les moyens. "

Le CONSEIL MUNICIPAL de SAINT-DENIS fait sienne la motion votée par
l'Association des Maires de la Réunion.

Il condamne l'initiative de quelques communistes et progressistes qui,
une nouvelle fois, tentent de briser l'unité nationale.

Il dit simplement mais nettement, au nom de la population du chef-
lien, sa foi et sa fidélité en la France."

Sur proposition de M. REYDELLET, il est également décidé à l'unanimité
d'adresser cette motion au Président de la République.